
PROJET COLLECTIF AGRICOLE DE 3 ANS SUR LE BASSIN VERSANT DE LA BELLE RIVIÈRE

Nous sommes très heureux de vous informer que le GMA Saguenay—Lac-St-Jean est responsable du projet collectif agricole du bassin versant de La Belle Rivière. Ce projet d'envergure vise 90 entreprises agricoles situées sur le territoire du bassin versant de La Belle Rivière. Ce bassin versant regroupe les municipalités d'Hébertville, St-Gédéon et de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Le but premier de ce projet est de protéger les cours d'eau des apports excessifs de phosphore afin d'améliorer la santé des écosystèmes aquatiques en milieu agricole.

C'est dans le cadre du plan d'intervention sur les algues bleu-vert que le projet est possible. La coordination est financée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) en vertu du programme Prime-Vert volet 2 conformément à l'accord Canada-Québec *Cultivons l'avenir 2*.

Le concept de projet de gestion de l'eau par bassin versant comporte deux phases. La première phase, la caractérisation, a déjà été réalisée par le GMA en 2014. Elle consistait à dresser un portrait du territoire et de son utilisation. Selon ce portrait, les activités agricoles concentrées dans la partie aval du bassin accentuent le processus d'érosion dans un contexte d'agriculture intensive.

Tout au long du projet, un accompagnement particulier des entreprises agricoles en matière de service-conseil en agroenvironnement est disponible. Ainsi, les agronomes spécialisés dans le domaine informent et conseillent les agriculteurs sur des actions telles que l'utilisation du travail réduit, le semis direct, les cultures de couvertures, l'augmentation des superficies en cultures pérennes, les engrais verts, la fertilisation post-récolte des engrais organiques, etc.

Conséquemment à la phase de caractérisation et de sensibilisation, nous pouvons maintenant réaliser des aménagements concrets pour l'amélioration de la qualité de l'eau. En voici quelques exemples : implantation de bandes riveraines élargies, avaloirs, déversoirs enrochés, bassin de sédimentation, stockage étanche des déjections animales. Ces actions mises en place par les producteurs agricoles et les experts-conseils pourraient donner lieu à de l'aide financière bonifiée de 20% portant le taux d'aide à 90%, offerte dans le cadre des programmes services-conseils et Prime-Vert 2013-2018. Les retombées économiques seront majeures pour ce milieu.

Ce projet en rendu possible grâce à l'initiative et le soutien des membres du conseil de bassin versant de la Belle-Rivière : CREDD, UPA Lac-Saint-Jean-Est, MAPAQ, MDDELCC, OBV Lac-St-Jean, GMA, représentants de la municipalité de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, d'Hébertville, Saint-Gédéon et bien sûr de l'association des riverains.

Le projet collectif agricole du bassin versant de la Belle Rivière est une occasion unique de rehausser la performance agroenvironnementale des exploitations agricoles présentes sur le territoire et d'améliorer la qualité de l'eau qui alimente le Grand-Marais.

Source et information :

Caroline Gagné, agronome
GMA Saguenay-Lac-St-Jean
Tél. : 418 668-7967, poste 251
caroline.gagne@gcaq.ca
www.gmasaqlac.com

